

INTERSYNDICALE D ES DOUANES
CFDT/CFTC – CGT – USDFO – Solidaires – UNSA/CGC

Montreuil, le 14/06/2021

Les secrétaires généraux
à
Madame la Directrice générale,

Objet : évolution de la chaîne de la dépense

Madame la Directrice générale,

Nos organisations syndicales ont été informées la semaine dernière d'une nouvelle réforme structurelle touchant notre administration : celle concernant l'évolution de la chaîne de la dépense.

Mardi 1^{er} juin, les personnels du Centre de Services Partagés (CSP) Chorus, situé à Villeurbanne, ont été conviés à une réunion de service, obligatoire, le vendredi 4 juin à 14h. Cette réunion devait se tenir en présence du directeur interrégional d'Auvergne-Rhône-Alpes et de 2 représentants du bureau FIN1 de la DG. Le motif de la réunion dans l'invitation forcée était des plus laconiques : « une communication sur l'évolution de la chaîne de la dépense. »

Les personnels ont alors exprimé immédiatement auprès de leurs représentants leurs craintes sur l'avenir de leur service. En effet, pourquoi convoquer une réunion de service plénière avec présence obligatoire et la présence du DI et des représentants de la DG, si ce n'était pour annoncer des changements importants avec un lourd impact sur leur service ?

C'est pourquoi les organisations syndicales se sont adressées au DI dès le mercredi 2 juin pour lui relayer l'inquiétude des personnels, ainsi que notre surprise et notre mécontentement. Car, une fois de plus, ni les personnels, ni leurs représentants n'avaient été tenus au courant des évolutions à venir de la chaîne de la dépense.

La réponse « politique » du DI, reçue quelques heures plus tard, ne visait qu'à jouer la montre en attendant que les annonces soient faites aux agents du CSP Chorus le vendredi 04/06.

De plus, l'inquiétude des personnels augmentait fortement en apprenant la venue surprise du Trésorier Général des Douanes (TGD) depuis Paris, le matin même de la réunion.

Hélas, le résultat attendu pour cette réunion par nos collègues du CSP Chorus devait être bien en deçà de leurs attentes. Et la déception, la colère et le découragement se sont substitués à l'inquiétude. A part un brillant cours technique sur l'évolution de la chaîne de la dépense par le TGD, les agents n'ont pas eu de réponses concrètes sur leur devenir. On leur annonce bien sûr la création d'un Centre de gestion financière intégré (CGF) englobant le CSP Chorus et le SFACT, ainsi que le comptable de la douane.

INTERSYNDICALE D ES DOUANES CFDT/CFTC – CGT – USDFO – Solidaires – UNSA/CGC

Mais aucune réponse concrète sur l'étude d'impact d'une telle réforme, sur le lieu d'implantation de ce CGF, sur les différentes phases de mise en œuvre (expérimentation ou pas ?), sur le calendrier de cette transformation, sur les conséquences pour les agents lyonnais.

Et ne parlons pas évidemment du bilan qui aurait pu être réalisé sur la dernière évolution de la chaîne de la dépense, intervenue le 1^{er} janvier 2017, avec la transformation du CSP Chorus de Paris en SFACT et les transferts de tâches entre les 2 structures (CSP Chorus de Lyon et SFACT de Paris). La chaîne de la dépense douanière a-t-elle mieux fonctionné ? Les dépenses ont-elles été mieux réalisées et mieux contrôlées ? Les délais de traitement pour les services prescripteurs demandeurs et pour les fournisseurs ont-ils été améliorés ? Quel impact global sur les emplois douaniers ? Autant de questions qui resteront sans réponse, alors que vous entamez une nouvelle évolution !

Pour nos organisations syndicales la fermeture de l'un ou l'autre des services est totalement inacceptable. Nous refusons un énième plan social qui bouleverserait la vie des agents concernés.

Nos organisations syndicales vous sollicitent donc pour obtenir quelques réponses concrètes, que les personnels de la chaîne de la dépense sont en droit d'obtenir :

- Pourquoi envisager 4 options a priori (Villeurbanne, Paris, les 2 à la fois, un autre lieu) pour la création du CGF, hypothéquant quasiment de fait un maintien des implantations actuelles et créant ainsi un climat d'angoisse pour nos collègues ?
- Quel est le calendrier précis de cette évolution de la chaîne de la dépense ? Confirmez-vous une phase d'expérimentation à compter du 1^{er} janvier 2022, pour un basculement définitif au 1^{er} janvier 2023 ?

Ces réponses sont d'autant plus attendues par les agents du CSP Chorus que le contexte lyonnais est déjà très tendu en termes de restructuration.

La 3^e ville de France pourrait perdre au minimum une centaine d'emplois dans les années qui viennent, si l'on ajoute aux fermetures programmées de Lyon Energies (23 agents) et de la recette interrégionale (42 agents), les emplois du CSP Chorus (37 agents).

L'agglomération lyonnaise risque donc de connaître une véritable hécatombe d'ici 2024, avec des conditions de reclassement dégradées en raison des restructurations et des suppressions de postes dans l'ensemble de la fonction publique.

Quel argument motiverait notre administration à implanter totalement un service en IDF région la plus chère de France en termes de coût de logement, alors que le maintien de deux résidences est totalement envisageable ?

A l'heure où le gouvernement affiche une volonté de relocaliser certains emplois publics dans les territoires, ce projet est illisible et anxiogène.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de bien vouloir accepter, Madame la Directrice générale, nos salutations respectueuses

Les secrétaires généraux